

## SAINT-Louis AGGLOMERATION

### Délibération du Conseil de Communauté

#### Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 54  
Membres absents : 24  
Procurations : 10

Date de convocation : 11/12/2025  
Date de transmission : 23/12/2025  
Date de mise en ligne : 24/12/2025

#### Séance du 17 décembre 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 17 du mois de décembre à 18 h 00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

#### Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BAUMLIN Christian, M. BERNASCOME Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, Mme MUTH Sandra, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SAVARY Nicolas, M. SCHACHER Francis, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, Mme WOGENSTAHL Nadine, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

#### Absents excusés :

M. BOHLY Dominique (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. DELMOND Max (pouvoir à Mme TRENDEL Isabelle), Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), M. FERON Jules, Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme GERTEIS Stéphanie (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard (pouvoir à M. ZELLER Thomas), M. MUNCH Paul-Bernard, M. PILLERI Angelo, M. RODDE Stéphane (pouvoir à M. MILINTENDA Carmelo), M. SCHICCA Daniel, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à Mme LEFEBVRE Martine), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. GINDER Philippe), M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WILLER Christèle, M. WOLGENSINGER André

#### Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

## 7<sup>ème</sup> QUESTION

### **Déchets - Proposition de tarifs 2026 pour la redevance spéciale** (DELIBERATION n°2025-205)

Le Conseil de Communauté a approuvé par délibération n° 2024-141 du 25 septembre 2024 l'ajustement du périmètre du SPGD (Service Public de Gestion des Déchets) pour les déchets des professionnels à l'horizon 2029, année de fin du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

Parmi les différents ajustements votés, figurait notamment le principe d'un ajustement progressif du coût supporté par les professionnels à la réalité du secteur concurrentiel en opérant un lissage jusqu'en 2029. A cet effet, en 2024 et préalablement à la délibération citée ci-avant, la Commission « Valorisation des déchets » puis la Conférence des Maires ont esquissé un projet de plan de lissage de l'augmentation du tarif de redevance spéciale de la manière suivante pour les ordures ménagères résiduelles :

	Au 1er janvier 2026	Au 1er janvier 2027	Au 1er janvier 2028	Au 1er janvier 2029
Bac Beige (OMR)	0,85 €/L/an	1,00 €/L/an	1,15 €/L/an	1,30 €/L/an

Le tarif actuel de la redevance spéciale pour les OMR (montant à 0,70 €/L/an) ne correspond pas au coût moyen actuellement constaté de collecte, qui est de l'ordre de 1,30 €/L /an.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver les tarifs ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour les déchets des professionnels :

Redevance spéciale	Tarifs en vigueur	Tarifs à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2026
Bac Beige (coût au litre pour une collecte hebdomadaire) (OMR)	0,70€	0,85€
Bac Vert (coût au litre pour une collecte hebdomadaire) (bio)	0,55€	0,55€
Bac Bleu (coût au litre pour une collecte hebdomadaire) (carton)	0,45 €	0,50 €

- d'autoriser le Président ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,  
Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 19 décembre 2025

Le Président,  
Jean-Marc DEICHTMANN

